

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE

Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. PAUL
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, & Saumur.

ÉPHÉMÉRIDES DE LA COMMUNE.

2 MAI 1871.

Le fort d'Issy est complètement cerné. A la tête de deux bataillons du 35^e et du 42^e, le général Lamariouze a emporté le château, cette nuit, pendant que le 22^e chasseurs de la brigade Berthe enlevait la gare de Clamart.

Du côté de Choisy-le-Roy, combats d'avant-postes.

Au Point-du-Jour, le viaduc est complètement détruit.

La Commune annonce dans l'Officiel la prochaine démolition de la colonne de la place Vendôme. M. Pyat dit, dans son journal, que la colonne tombera tout d'une pièce et qu'on a étalé, du côté de la rue de la Paix, dix mètres de fumier pour amortir la chute.

Voici les signes distinctifs des membres du Comité central : écharpe rouge à franges d'argent, décoration ayant la forme d'un triangle, attachée à un ruban rouge et noir. Les membres de la Commune portent à la boutonnière une rosette rouge sur un ruban de même couleur, garni de franges d'or. Leur écharpe, au lieu de franges d'argent, comme celle des membres du Comité, est ornée de franges d'or.

SAUMUR

1^{er} MAI.

La Patrie est en mesure d'affirmer que les quartiers excentriques de Montmartre et de Charonne sont l'objet d'une surveillance des plus actives. Les soldats ont reçu les instructions les plus nettes touchant les agressions dont ils pourraient être l'objet. Tous les matins, au point du jour, le général Faron visite les cantonnements de sa division. Voici, d'autre part, ce que dit la Presse :

« Deux soldats de l'armée de Paris, en récompense de leur belle conduite, ont été mis à l'ordre du jour de l'armée par le général de Ladmirault, le premier pour avoir fait usage de son sabre en se défendant contre quatre malfaiteurs qui l'attaquaient avec des couteaux; le second pour avoir, étant en fac-

tion, après avoir crié : « Passez au large, » fait usage de sa baïonnette pour sa défense. »

Les journaux républicains nous donnent la mesure de leur bonne foi et de leur patriotisme en traitant d'insurrection illégale contre le pouvoir établi le soulèvement espagnol contre la royauté étrangère d'Amérique.

Depuis plusieurs jours la République française se plaît à nous citer comme des fauteurs de révolutions, des partisans de la guerre civile, et le Siècle lui tend fraternellement la main pour calomnier de concert le parti royaliste; pendant que celle-là évoque les souvenirs de la « chouannerie, » celui-ci parle de brigandage. A vrai dire, il ne nous déplaît pas d'être appelés brigands ou assassins par ces feuilles qui ont peuplé les pontons et entrepris de coloniser la Nouvelle-Calédonie. Et volontiers nous les laisserions continuer, sans mot dire, leurs déclamations ridicules; mais la pièce qui se joue sur les tréteaux républicains est instructive et curieuse, elle vaut la peine qu'on s'y arrête un instant.

Les écrivains du Siècle et de la République française sont de fiers patriotes. En Italie, ils soutiennent Victor-Emmanuel, l'allié de la Prusse; en Espagne, ils se rangent du côté d'Amédée dont Victor-Emmanuel est le père et M. de Bismark le patron. Voilà leur politique nationale, et, quant à leur logique républicaine, elle est vraiment admirable. Ces intrépides défenseurs de la cause populaire prennent parti pour les rois contre les peuples, si les rois règnent par la grâce de la révolution et si les peuples se révoltent au nom du droit. Les républicains se rendent

justice à eux-mêmes; leur attitude est la meilleure preuve qu'ils sont les ennemis de la grandeur française, les ennemis de toutes les causes nationales.

Quand la Pologne a cherché à secouer le joug moscovite, nous avons admiré ses héroïques efforts; quand les populations napolitaines affrontaient les balles piémontaises pour la défense de leur autonomie, nous applaudissons à leur résistance; quand l'Espagne se soulève contre un souverain étranger, nous faisons des vœux pour son triomphe.

Lorsque l'appel aux armes est la dernière ressource de l'indépendance et de la liberté, nous l'approuvons. Les républicains pensent différemment; l'emploi de la force n'est légitime, à leurs yeux, que lorsqu'il s'agit d'usurpations royales ou d'annexions révolutionnaires.

(Union.)

Le hasard joue parfois au gouvernement d'assez mauvais tours. Au moment même où la feuille officieuse de Versailles prend, en termes pompeux et dérisoires, la défense de Barodet, on apprend que « cet honnête citoyen, » escorté de tout son conseil municipal, s'est rendu à la préfecture pour protester contre l'œuvre de la justice et demander des explications.

La municipalité lyonnaise, issue du comité de la rue Grolée, a fait à Lyon ce que M. Ordinaire a fait à Versailles; elle a mis le préfet en demeure de s'expliquer quand le député interpellait le ministre.

Ainsi, le nouveau maire, « l'honnête citoyen » a inauguré ses fonctions en se mettant ouvertement du côté des conspirateurs (dont il est l'élu), contre le pouvoir par lequel il est nommé. C'est là une mésaventure pour

M. Thiers et une réplique fort désagréable pour le Bien public. Nous leur laissons le soin de régler ce compte avec Barodet; mais Barodet a rendu ridicules le gouvernement et la feuille officieuse.

Les journaux de Lyon d'aujourd'hui constatent que le nombre des perquisitions a été de 26, et qu'il n'y a pas eu dans la journée d'hier de nouvelles arrestations.

D'après le Courrier de Lyon, l'une des perquisitions a amené une découverte qui mérite d'être notée. Un citoyen Roux, gagnant 420 francs par mois, a été trouvé dépositaire d'une somme de 5,000 francs, divisée en une foule de petits paquets cachés dans tous les coins de son domicile.

Quelle était la provenance et la destination de cette somme? Le citoyen Roux n'a pu fournir aucune justification à cet égard.

Des présomptions sérieuses permettent de croire que c'était la caisse du comité ou du moins une portion de ses économies.

M. Crestin, le maire de la Guillotière, qui a été visité par la police et chez qui, d'après le Salut public, on a trouvé des papiers assez importants, proteste, dans une lettre à la République française, contre cette perquisition. Naturellement il se déclare très-innocent et proclame que la suspicion où il est provient des calomnies de M. Ducarre, député, et de M. Ponet, rédacteur de la Comédie politique de Lyon.

Parmi les pièces à conviction trouvées chez les chefs de groupe qui ont été arrêtés, puis écroués, on a saisi des cartes dont les couleurs diffèrent; c'était un moyen de reconnaissance pour les affiliés: une rosette rouge, au centre de laquelle sont indiqués le numéro de l'arrondissement et celui du porteur de l'insigne, complétait la série des

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

CONCERT

DU 21 AVRIL 1872.

Puis qu'aucun article n'a paru jusqu'alors dans l'Écho de l'Ouest, sur le magnifique concert donné le 21 avril au théâtre de Saumur pour l'œuvre de libération du territoire, je prie M. le rédacteur en chef de vouloir bien me réserver une place dans les colonnes de son journal pour en dire quelques mots.

L'affluence était considérable et l'empressement tel que dès le 15 avril, loges, stalles, avant-scènes, etc., avaient été retenues en quelques heures.

Aussi recette et quête atteignirent-elles (frais payés) le chiffre énorme de 2,300 francs qui viennent diminuer d'autant la dette de la France.

L'orchestre, habilement dirigé par M. Fermet, qui nous a paru posséder les deux grandes qualités d'un chef de musique, sang-froid et fermeté, l'orchestre a exécuté avec un ensemble irréprochable, les deux charmantes ouvertures de la Dame blanche et de Fra-Diavolo, deux immortels chefs-d'œuvre qu'on ne peut se lasser d'entendre.

M^{me} Lemoine-Cifolelli, élève de Duprez, et de passage à Angers pour se rendre au grand théâtre

de Lille, nous a dit avec autant de goût, de méthode que de grâce, un air d'Acton, et cette délicieuse romance des Noces du Figaro dont le chant est si suave qu'on aurait dû lui donner les honneurs du bis; mais où cette éminente cantatrice s'est surpassée, c'est dans le grand air du Pré aux Clers, auquel M. Cattermole a prêté le concours de ses mélodieux accords.

Weber ne pouvait avoir une plus digne interprète que M^{lle} Fischer pour l'exécution de son concerto Le Croisé; il fallait le talent à la fois brillant, large et énergique de cette habile pianiste pour faire ressortir et apprécier les beautés dramatiques de cet admirable morceau, non-seulement exécuté avec une rare perfection, mais fort bien accompagné.

Toutefois il est regrettable que M^{lle} Fischer en ait été réduite à l'insuffisance d'un piano droit pour un morceau de cette importance.

M. Cattermole, dont la réputation comme violoniste est depuis longtemps faite à Angers, à joué avec une exquise délicatesse et beaucoup d'expression un andante de Vieuxtemps; puis, avec une facilité prodigieuse, les innombrables difficultés de sa belle fantaisie sur le Trowère.

Quant à M. Meyer, bien que légèrement ému, il a chanté à ravir sur le trombone, et maints Saumurois, en l'écoutant, ont dû se rappeler Wobaron, cet ancien chef de musique à l'École de cavalerie que l'on considérait alors comme le premier trom-

bonne de France.

Dire à M. Meyer qu'il l'a presque égalé dans la cavatine de Robert, est assurément lui faire l'éloge le plus flatteur et le mieux mérité.

La Sérénade de Gounod a été fort bien dite par MM. ***.

Le Chœur d'été de Mendelssohn, et celui du Faust de Gounod ont été chantés avec autant de justesse d'ensemble que d'âme, par la Société chorale créée et si bien dirigée par M. Albert, auquel on doit, dit-on, l'heureuse idée du concert de Saumur.

Tout a donc contribué à rendre cette solennité musicale on ne peut plus attrayante.

Tout, jusqu'à ce Monsieur qui boude si comiquement sa femme, scène fort spirituelle de M. Delacour, très-bien jouée par MM. ***.

Et jusqu'à ces deux prétendus aveugles, dont les bouffonneries ont provoqué la plus franche hilarité.

Merci donc au nombreux et brillant public qui remplissait la salle entière et dont l'enthousiasme se manifesta par de si fréquentes salves d'applaudissements.

Merci à Messieurs les organisateurs de cette charmante soirée, dont le souvenir devra se fixer d'autant plus profondément dans notre mémoire quelle a eu pour cause un sentiment essentiellement patriotique et pour effet un résultat inespéré.

Enfin, merci aux artistes et amateurs qui, avec autant de désintéressement que de zèle, nous ont procuré l'occasion d'un véritable plaisir et d'une bonne œuvre.

Mais, dira-t-on, et même a-t-on déjà dit: il vous sied bien vraiment de parler de désintéressement lorsqu'on voit M^{me} Cifolelli exiger, pour quelques romances, une somme de trois cents francs.

Si l'on savait, comme je l'ai ouï dire, que cette grande artiste a déjà été obligée de chanter, plusieurs fois ailleurs, pour une œuvre semblable;

Si l'on savait, d'ailleurs, que toutes les cantatrices de Paris ou de la province, appelées à prêter le concours de leur talent dans les villes voisines, pour le même but, exigèrent un prix infiniment supérieur, malgré leur patriotisme;

Si l'on savait enfin que la voix, le plus beau, mais aussi le plus fragile des instruments, peut être brisée en un instant par une foule de causes qu'il est inutile de relater ici,

Peut-être alors voudrait-on bien avoir la franchise de reconnaître qu'il eût été injuste de soumettre, sans indemnité aucune, M^{me} Cifolelli à une obligation exceptionnelle, et dont on eût fini probablement par abuser.

Telle est notre opinion à cet égard, et il était de notre devoir de la faire connaître au public, défavorablement impressionné sans doute par certain article aussi blessant qu'irréfléchi. P.-D.

précautions prises pour la sûreté des membres de l'Alliance républicaine.

Serait-il vrai, demande le *Courrier de France*, que le gouvernement n'a pas le courage de pousser jusqu'au bout les mesures énergiques et si véritablement opportunes qu'il a prises à Lyon contre les conspirateurs révolutionnaires?

D'après nos informations particulières, qui jusqu'ici ont été toujours strictement exactes, des ordres seraient arrivés de Paris pour suspendre les perquisitions, et grâce à cette interruption des recherches, les principaux affiliés ont pu faire disparaître tous les papiers les plus compromettants. Il faudra s'en tenir aux saisies faites le premier jour.

Lorsque M. Millaud interpellait hier le gouvernement en faveur des internationaux lyonnais, dont il est le député, le ministre aurait pu lui répondre, pour le calmer, qu'on avait déjà enrayé l'action vigoureuse de la justice.

On lit dans l'*Etoile* d'Angers :

« L'Assemblée actuelle n'inspire à M. Thiers que de médiocres sympathies. Elle a le tort de ne considérer la République que comme un état provisoire et de ne considérer que comme provisoire la haute position qu'il occupe. Il compte sur le progrès du mouvement révolutionnaire pour la confirmation de ses pouvoirs. Il veut que les conservateurs en soient réduits à ne plus voir qu'en lui leur salut contre la démagogie et que celle-ci, de son côté, soit amenée à saluer en lui son protecteur.

» Ce que deviendra la France après cela, peu lui importe au fond. Périssent la France plutôt que la République qui lui procure un traitement de six cent mille francs ! »

NOUVELLES D'ESPAGNE.

M. Angel de Miranda, qui a l'avantage de bien connaître le pays et qui a des informations personnelles de gens fort peu favorables au mouvement, ne craint pas de prédire qu'il réussira. Après avoir constaté qu'à l'heure qu'il est, et d'après les journaux amédéistes eux-mêmes, les bandes ne comp-

tent pas moins de 15,000 hommes, M. Angel de Miranda nous présente la lettre suivante d'un Espagnol considérable, « libéral convaincu, » qui lui écrit :

Madrid, 25 avril.

Cela va de mal en pire. Le mouvement est chaque jour plus sérieux. Les bandes augmentent, et elles procèdent méthodiquement, ce qui prouve qu'elles obéissent à des instructions bien combinées.

Don Carlos est en Espagne, et il ne tardera pas à faire acte de présence. Plusieurs généraux et des hommes importants par leur naissance et leur position attendent ses ordres.

La proclamation-manifeste qu'il publiera en prenant le commandement est très-bien écrite, fort bien pensée et extrêmement conciliante.

Pas un mot d'absolutisme ni de réaction, au contraire. Le retour aux premières traditions de la monarchie espagnole, traditions éminemment démocratiques, décentralisatrices et fédéralistes, voilà le fond de ce document.

Don Carlos a formé d'avance son cabinet. Pour vous donner une idée de ses désirs fusionnistes, je vous dirai que c'est sur M. Bravo-Murillo, l'éminent financier, ministre d'Isabelle II, qu'il a jeté les yeux pour lui confier le portefeuille des finances. D'autres conservateurs libéraux figurent sur cette liste. Ils n'ont pas donné leur consentement et ils ne le donneront pas; mais le fait d'avoir pensé à eux est curieux comme symptôme.

L'Espagne va assister à bien des surprises. Le cabinet de Madrid est effaré et perd la tête. Pas d'assurance ni d'unité dans le commandement.

On voit bien qu'il n'y a plus ni des Narvaez, ni des O'Donnell, ni même des Prim au ministère de la guerre.

Le gouvernement, n'ayant pas de généraux qui connaissent le métier des armes et qui jouissent de prestige dans l'armée parmi ses amis politiques, est obligé de recourir aux militaires alphonsistes.

Les généraux de brigade Cos-Gayon, Negron et Ceruti, tous partisans du prince Alphonse, sont ceux qu'il a fallu nommer pour commander les brigades destinées à poursuivre les rebelles.

On a fait aussi des ouvertures aux généraux Caballero de Rodas, Concha et Mata y Alor, également alphonsistes.

Le mouvement républicain éclatera le 2 mai, anniversaire de la fête de l'Indépendance nationale, au cri de : *A bas l'étranger !* et alors... la mer.

A cette lettre, l'*Eclair* ajoute les nouvelles suivantes, prises dans divers journaux et correspondances d'Espagne :

La ligne du chemin de fer d'Irun à Madrid a été coupée ce matin 27, à 8 heures 25 minutes.

Un agent du gouvernement de Madrid qui, parti de Paris avant-hier, portait au ministre des finances un petit secours pour le trésor espagnol, s'est vu arrêter à la frontière par suite de cette solution de continuité.

Un grand nombre de lignes ferrées et de fils télégraphiques ont été aussi interceptés par les insurgés.

On dit que Bilbao s'est prononcé en faveur des carlistes. Cette nouvelle exige confirmation.

Des dépêches adressées de Genève à Paris ce matin par la princesse Marguerite, épouse de don Carlos, confirment l'entrée du prétendant en Espagne, et la satisfaction que la princesse éprouve en présence des nouvelles qu'elle a reçues sur la marche des événements en Espagne.

M. Cruz Ochoa, député carliste, est à la tête d'une bande de 500 hommes; il a pour avant-garde 16 gendarmes passés aux insurgés.

Toutes les bandes sont armées de fusils à tir rapide et portent un uniforme.

Les mineurs de Barbastro, près de Bilbao, qui se sont soulevés, sont des fédéralistes.

Le général Elio, ancien carliste, qui s'était rallié à l'ordre de choses existant, et était capitaine général de Grenade, s'est démis de ses fonctions à la première nouvelle de l'insurrection.

On craint un soulèvement à Grenade, où la population est indignée de la tentative d'assassinat faite par un forçat libéré contre le candidat de l'opposition, M. Alarcon. M. Alarcon, qui est un écrivain très-distingué, prétend que son assassin est un agent électoral à la solde du préfet.

Un journal libéral de Madrid, du 25, dit que le bruit circulait de l'entrée de don Carlos en Espagne, après avoir battu une colonne de douaniers, et il serait campé à une lieue de Pampelune. C'était, du moins, ce que répétaient, dans les salons des conférences, des personnes d'opinions diverses, réputées bien informées.

Les femmes sont fanatiques pour le mouvement. Elles excitent leurs pères, leurs fils et leurs maris contre le roi étranger, en disant qu'elles aiment mieux les voir morts que de subir le joug du fils de l'ennemi de la religion.

LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE.

III

L'esprit de liberté procède de l'esprit de vérité. Il n'a pas fait un plan d'affranchissement de la race humaine que l'Eglise n'ait inspiré, ne veuille et ne puisse accomplir.

Elle enseigne aux fidèles du Christ qu'ils sont une race choisie, un sacerdoce royal; et l'on peut dire que toute l'exhortation de l'Eglise se résume dans cette parole d'un grand Pape des premiers âges.

« Ame chrétienne, connais ta dignité ! » Pour ce peuple royal, l'Eglise n'a toléré aucun joug avilissant; elle n'admet aucun droit qui prime le sien, lequel est d'être conduit au Christ dans la liberté et par la vérité. Elle ne dit pas que le peuple est souverain, parce qu'elle ne dit point de non-sens, et qu'elle ne place point les choses là où elles n'ont point d'emploi.

Bossuet répondait à Jurieu, flatteur du souverain-mutlitude : *Loin que le peuple soit souverain en cet état, il n'y a pas même de peuple en cet état.* Un peuple n'existe que s'il est constitué, et il n'est constitué que s'il a un magistrat régulier. Mais le peuple, qui n'est pas souverain, est en partie l'origine et en totalité l'objet de la souveraineté, et cette souveraineté qui vient de lui pour une part, doit s'exercer entièrement pour lui.

Après tous les déchirements et à travers toutes les aventures, quand l'incertitude s'est répandue sur les droits de la souveraineté secondaire et déléguée, quand les traditions sont troublées et les pactes rompus, le seul droit complet et inamissible qui demeure est celui du peuple.

Le peuple a toujours le droit d'être gouverné dans la justice et dans la liberté. On voit des conditions et des causes où une dynastie peut cesser d'être légitime; la légitimité du peuple ne cesse pas.

Cependant le peuple, pas plus que le pouvoir, n'a de droit contre lui-même. Il ne peut rien de valable contre sa propre dignité, qui le lie à la loi de Dieu, c'est-à-dire à cette vérité qui seule lui garantit la liberté. Son droit donc, n'est pas de vivre sous telle ou telle monarchie, sous telle ou telle république, mais d'avoir une constitution qui lui assure le bienfait de Jésus-Christ.

Or, à l'heure présente, où est le peuple, et quels moyens pratiques lui connaît-on de faire valoir ou seulement d'énoncer son droit? Le peuple chrétien, l'unique peuple légitime, est conquis, dominé, tenu en servitude par le peuple incrédule et apostat.

Si l'on regarde quel est, au rapport civil, le représentant légal de ce peuple opprimé,

BABEL

OU

LES ASSISES DE LA LIBRE-PENSÉE

2^e Séance.

(Même auditoire. Tous les membres du bureau sont à leur poste.)

M. JOURDAN.

Libres-penseurs! après avoir si pertinemment et si diversement disserté de Dieu et du Christ, vous ne pouvez avoir, relativement à la religion une moins grande variété d'opinions. Que pensez-vous de la religion, monsieur Renan, vous le coryphée du jeune Hégélianisme français, l'oracle et l'espérance de l'Institut et de la libre-pensée?

M. RENAN.

« Au commencement, la spontanéité créa des religions, qui s'appelèrent tour-à-tour polythéisme, bouddhisme, monothéisme. L'aspect d'une nature riche et variée enfanta le polythéisme grec; le monothéisme naquit de la contemplation des immenses et monotones solitudes du désert. » (*Études d'histoire religieuse.*)

UNE FEMME.

Ah! dieux, que c'est beau! (*M. Renan salue.*)

M. QUINET.

Voilà une bien petite cause pour un si grand effet. Ainsi, vous ne voyez dans le christianisme que le produit spontané d'un instinct humanitaire?

M. RENAN.

Sans doute. Je l'ai suffisamment prouvé dans ma *Vie de Jésus.*

LA FEMME qui a déjà parlé.

Ah! la *Vie de Jésus*, quelle œuvre intéressante! Je la préfère aux romans d'Alexandre Dumas.

UNE VOIX BAUQUE, au fond de la salle.

Le sexe n'a pas la parole. Silence!

M. QUINET.

Eh quoi! l'humanité, âgée de plus de quatre mille ans, en était encore à la spontanéité! Voilà bien les philosophes et leurs systèmes préconçus. Regardons l'histoire, qu'y voyons-nous? « Le mélange le plus confus, un chaos d'Hébreux, de Grecs, d'Égyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem, d'Esséniens, de Saducéens, de Térapéutes, d'adorateurs de Jéhovah, de Mithra, de Sérapis... Dirons-nous que cette vague multitude, oubliant les différences d'origine, de croyance, d'institution, s'est soudainement et spontanément réunie dans un seul esprit pour inventer le même idéal?... On avouera au moins que voilà le plus étrange miracle dont on ait jamais entendu parler. » (*Réfutation du docteur Strauss.*)

M. MICHELET.

« Au Verbe social appartient l'avenir, le Christianisme a fait son temps... A moitié de l'histoire romaine, je l'ai rencontré vieillissant et affaibli. » (*Introduction à l'histoire et préface des Mémoires de Luther.*)

M. JOURDAN.

Voilà douze siècles que les libres-penseurs se préparent à mener le deuil du moribond: les libres-penseurs passent, et le Christianisme s'obstine à vivre. Son agonie menace de durer longtemps encore. Mais enfin, le Christianisme mis à part, quelle religion un libre-penseur peut-il choisir?

M. QUINET.

« Toutes les religions sont bonnes » (*Des Jésuites, 132.*)

M. JULES SIMON.

« La religion naturelle est la seule vraie. » (*De la Religion naturelle.*)

UN ABONNÉ DU *Siècle.*

Qu'importe l'autel sur lequel on sacrifie et la manière dont on adore Dieu?

AUTRE ABONNÉ DU *Siècle.*

Moi, j'opte pour le Bouddhisme, pour la religion des principes éternels.

M. MATTER.

Et moi pour le Mahométisme « la plus pure des religions; » à moins cependant que ce ne soit pour le Nestorianisme, « la doctrine la plus juste et la mieux fondée; » ou bien encore pour le Gnosticisme, « plus riche que le Christianisme. » (*Histoire du Gnosticisme et de l'Église. — passim.*)

UN DISCIPLE DE M. VILLEMEN.

De son côté « l'Arianisme est plus méthodique. » (*Nov. Mèl. tome 2, page 160.*)

M. QUINET.

« Si à toute force il faut une religion; l'amour en est une, à sa façon. » (*Ahasverus, 267.*)

(Les femmes libres-penseuses de l'assistance, parmi lesquelles on distingue beaucoup de notabilités du demi-monde, applaudissent avec frénésie.)

UN DISCIPLE D'AUGUSTE COMTE.

« La religion ne sera bientôt plus bonne que pour les chiens. » (*Cour d'astronomie, page 92.*)

LE SAUVAGE, agitant son tomahawk.

Que dit-il?... Eh quoi! est-ce là cette sagesse si vantée, que je suis venu chercher de si loin?... Allez, vous n'êtes que de faux sachems! Vous en savez moins long dans la science du grand Esprit que le plus ignorant des Peaux-Rouges.

UN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE.

Frère, prends cette bible; toute la science du grand Esprit y est contenue.

LE SAUVAGE.

Que ferais-je de ce livre rempli de caractères mystérieux dont j'ignore le sens? Il parlerait à mes yeux un langage que mon âme ne comprendrait pas.

LE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE.

Qu'importe? Le grand Esprit t'éclairera.

LE SAUVAGE.

Pourquoi ne viens-tu pas toi-même nous expliquer ta doctrine, comme font les Robes noires chez nos frères les Nez-Percés?

LE MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIQUE.

Et que deviendraient, pendant ce temps-là, ma femme et mes enfants?

LE SAUVAGE.

Les Robes noires n'ont ni enfants, ni femme; on les voit toujours partager la vie du sauvage, prendre part à ses joies, à ses tristesses et s'associer à ses périls. Adieu, faux sachems! Je retourne au désert. Au moins le désert croit au grand Esprit et l'adore; au moins le désert a une religion, et vous n'en avez plus. Nous valons mieux que vous!

(*Il sort au milieu des huées.*)

M. JOURDAN.

Je soupçonne ce prétendu Peau-Rouge de n'être qu'un Jésuite déguisé.

TOUS

Oui! oui!... A bas les Jésuites!

CHOEUR DES BUVEURS.

Si, d'après ce qu'on rapporte,

On bâille au céleste lieu,

Que le diable nous emporte

Et nous rendons grâce à Dieu.

Tant que l'on pourra,

La lorette,

On se damnera,

La lira!

(*Ils trinquent et boivent. La séance est levée.*)

l'homme qui a davantage le droit de parler et même de stipuler pour lui, on n'en trouve pas d'autre que Henri de Bourbon, fils de France.

Il est le vrai et l'unique représentant du peuple, de même que le vrai et l'unique roi. Son titre est la légitimité royale. Il le tient de son sang, du choix que Dieu a visiblement fait de sa race sacrée.

Cette race, punie pour des transgressions répétées du droit de Dieu, qui est le droit certain du peuple, n'a pas été cependant justement renversée, et la conscience publique en fait l'aveu. En dépit de tous les sophismes, au bout d'un siècle ce sentiment prévaut, il s'affirme à la face du monde, gravé, comme la loi salique, « ès-cœurs des Français. »

La Révolution est un châtement de la race royale et du peuple, mais non pas une révocation de l'une ni de l'autre. Les événements nous l'indiquent, sans nous apporter une définition précise de l'étendue actuelle du titre royal. Assurément Henri de Bourbon n'aurait pas le droit, que n'eurent jamais ses aïeux, de s'entendre avec les incrédules oppresseurs du peuple pour sanctionner leur ouvrage et consommer ainsi la ruine de la foi et de l'ordre social. Ce noble scrupule lui a fait repousser le drapeau tricolore, où il voit le signe de la rupture formelle avec la vérité de Jésus-Christ et par conséquent avec la liberté.

Sans être défini, le droit de Henri de Bourbon, véritable représentant du peuple chrétien, est celui d'un fondé de pouvoir universel pouvant décréter des réformes immenses et imposer à la nation des conditions fondamentales contre ses préjugés les plus enracinés. Il nous faut trois choses qui se tiennent, et qui sont toutes ensemble l'arche du salut : la religion, la famille, la propriété.

Le roi a le devoir de rétablir ces bases ébranlées de l'ordre social chrétien et d'en éloigner toutes les causes de ruine dont la Révolution les a entourées.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

Il y avait, hier mardi, adoration perpétuelle à Notre-Dame-des-Ardilliers, et l'affluence chrétienne était nombreuse. La décoration du chœur, dirigée par M. Léon Dénéchaud, était vraiment admirable de composition et de goût. Le salut solennel a été donné après un éloquent sermon du R. P. Pujol.

Voici ce qu'on lira peut-être un de ces jours dans les journaux de Paris :

CATASTROPHE ÉPOUVANTABLE. — DESTRUCTION D'ANGERS.

Depuis ce matin, Paris est sous l'impression douloureuse causée par la nouvelle d'un événement affreux. Hier soir, à 9 heures moins un quart, l'énorme dépôt de poudre établi au château d'Angers a fait explosion. L'ancienne capitale de l'Anjou, cette ville si charmante et si remarquable par ses vieux monuments historiques, n'est plus qu'un monceau de ruines.

On parle de plus de vingt mille victimes. Dans toute la partie de la ville ceinte par les boulevards, il ne reste pas une maison debout. Le palais de l'évêché, qui était un des plus curieux monuments de l'architecture romane, la cathédrale, qu'on achevait de restaurer, l'église de la Trinité, tout cela n'existe plus qu'à l'état de souvenir. Le nouveau théâtre, inauguré depuis quelques

mois seulement, s'est écroulé, ensevelissant sous ses ruines les malheureux spectateurs qu'avait attirés en très-grand nombre une représentation extraordinaire. L'effet de l'explosion a été ressenti jusque dans les quartiers les plus excentriques.

On ignore la cause qui a déterminé cette épouvantable catastrophe. Il est probable qu'on ne la connaîtra jamais. Il ne reste pas pierre sur pierre du vieux château. Pas un de ses habitants n'a pu se sauver.

Depuis longtemps la population d'Angers avait réclamé contre cet établissement d'un dépôt de poudre au centre de la ville. Il est certain que le ministère de la guerre, par son refus persistant d'écouter ces trop justes réclamations, a assumé une terrible responsabilité. Il n'a pas une raison sérieuse à invoquer pour se justifier d'avoir ainsi exposé la vie de milliers d'hommes.

Nous apprenons que les députés de Maine-et-Loire doivent aujourd'hui interpellier le gouvernement. Hélas ! ce sont des interpellations bien tardives et bien inutiles désormais pour la malheureuse ville d'Angers. (L'Etoile.)

M^{re} l'évêque d'Angers est de retour à Angers depuis samedi soir, 27 avril. Sa Grandeur qui réside à l'Esivière, en partira pour continuer ses visites pastorales le dimanche 5 mai, dans la soirée.

Une lettre adressée de Vihiers à la *Semaine religieuse* donne des détails intéressants sur la visite de M^{re} l'évêque dans cette commune.

« De la cure aux deux écoles qu'il a voulu visiter, une foule considérable et enthousiaste accompagnait Monseigneur, se pressant à ses côtés, demandant sa bénédiction ou même quelque souvenir de piété. M. le maire et son conseil, les membres de la fabrique, les administrateurs de l'hospice et plusieurs autres personnes notables de Vihiers, marchèrent constamment auprès de Monseigneur, voulant jusqu'à la fin lui faire une escorte d'honneur. » (Union de l'Ouest.)

Le cadavre d'un enfant nouveau-né a été trouvé, il y a trois jours, dans la boire de la Croix-Verte, à Saumur. Sur les recherches de la police, on croit connaître les coupables. Cet enfant appartiendrait à un ménage légitime ; le mari a été mis en état d'arrestation comme coupable du meurtre.

Faits et propos du jour.

Définition de l'esprit révolutionnaire par M. Thiers :

« L'esprit révolutionnaire se compose de passion pour le but et de haine pour ce qui est obstacle. »

M^{me} la baronne de Biarritz demeure au n° 9 de la rue Frochot. Depuis quelque temps elle était constamment insultée par son concierge qui, pour des motifs qu'elle ignore absolument, semblait nourrir contre elle une vieille rancune. Malgré les représentations de la baronne, ce dernier persistait à l'accabler d'outrages. Hier, la pauvre femme se présentait au poste de la rue Breda, demandant instamment le commissaire de police. Après avoir été introduite dans le cabinet de ce dernier, elle exhiba de nombreuses contusions qui lui venaient d'être faites. Après une courte discussion, le misérable, emporté par la colère, s'était jeté sur sa locataire, et après lui avoir lancé au visage les propos les plus insultants, avait attenté à sa vie en se livrant lâchement aux voies de fait les plus graves. Il a été immédiatement arrêté.

Depuis quelque temps, les cafés, et notamment ceux du quartier Latin, sont exploités par d'audacieux voleurs qui s'emparent avec le plus grand sang-froid des chapeaux

et des paletots accrochés par les consommateurs aux murs de ces établissements. Généralement ils ont soin de laisser, à la place des effets neufs et de prix qu'ils emportent, les vêtements usés et souvent sordides dont ils sont couverts pour pouvoir, s'ils étaient pris sur le fait, prétexter une erreur. Mais quelques escrocs plus audacieux viennent sans pardessus et se couvrent sans hésiter de celui qu'ils ont résolu de voler.

On sait qu'il y a quatre mois environ, la préfecture de police a commencé le relevé de toutes les enseignes des boutiquiers de Paris. Ce travail est aujourd'hui terminé : il en résulte qu'il y a à Paris trente-quatre mille quatre cents et quelques enseignes. Ce relevé va être lithographié et formera des registres que le public sera admis à consulter. Parmi ces enseignes, il y en a d'inouïes, que nous comptons bien cueillir pour les mettre sous les yeux de nos lecteurs. Constatons dès à présent que c'est la corporation des épiciers qui a fourni les plus baroques. En voici la preuve par deux exemples. Rue de Vanves, il y a une enseigne ainsi conçue : *A la mélasse française !* sur une boutique du faubourg Saint-Antoine, on lit en lettres noires séparées par des larmes d'argent : *A la mémoire de ma feuve mère !* Vous voyez qu'après cela il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Un employé de la compagnie Ducoux a donné hier les plus curieux renseignements sur la composition du personnel des cochers.

Les cochers sont au nombre de trois mille — presque tous sont des déclassés. On compte parmi eux cent quatre-vingt-trois prêtres défroqués, deux cents médecins et avocats, une quinzaine d'anciens artistes dramatiques et lyriques, et un nombre tout à fait extraordinaire de boursiers décaqués.

Beaucoup portent des perruques ou se déguisent d'une façon quelconque, afin de n'être pas reconnus.

Que de drames et de comédies il y aurait à faire, si on connaissait leur histoire à tous !

Ceci pourrait s'appeler les amours d'un cormoran :

Hier, au Jardin d'acclimatation, le cormoran en question s'est suicidé, — qu'on ne rie pas, — positivement suicidé de douleur d'avoir perdu sa femme.

Mâle et femelle s'aimaient d'amour tendre, et leur félicité n'avait été jusqu'alors troublée d'aucun nuage. La femelle est morte il y a huit jours. Le mâle désespéré est allé hier délibérément se poser dans la rotonde des chiens, et, sans essayer de se défendre par un coup de bec, s'est laissé étrangler.

Combien y a-t-il, sur la terre, de maris qui en feraient autant ?

La nuit dernière, vers minuit et demi, deux employés de la régie, en surveillance près de la porte d'Orléans, aperçurent deux individus ventripotens dont l'embonpoint ne leur parut pas en rapport avec le visage quelque peu émacié. Ils les invitèrent poliment à entrer dans le bureau, ce que les gros hommes n'osèrent refuser de faire.

Là, par une opération chirurgicale consistant en la section de quelques ligaments sous forme de cordons, on les débarassa chacun d'un ventre postiche en caoutchouc : qui devait les gêner dans leur marche.

Cet abdomen factice, fort bien agencé, contenait une très-forte quantité d'alcool à 36 degrés, et si ces fraudeurs faisaient le métier depuis quelque temps, ils ont dû en introduire beaucoup dans Paris.

A la suite des constatations, ils ont été mis à la disposition du commissaire de police du quartier.

THÉÂTRE DES SINGES. — La police vient d'interrompre les représentations du théâtre des Singes, établi dans des terrains vagues de la rue de Vanves, et qui, depuis plus de huit jours, défrayait les loisirs des habitants de l'arrondissement.

La scène représentait la prise des buttes Montmartre. Les acteurs, nous voulons dire les singes, habillés en gardes nationaux, après un triple assaut finissaient par repousser les Versaillais, représentés par des chiens savants costumés en bleu qui, aux grands applaudissements de la foule, s'en allaient en hurlant et abandonnaient la place aux vainqueurs.

Le directeur de ce théâtre improvisé a été conduit devant le commissaire de police et la troupe mise en fourrière. C'est la seconde fois qu'il est pris en pareil délit.

Un général faisait faire la petite guerre à ses soldats. Pendant que ses troupes se livraient avec ardeur à ce semblant de combat, il aperçoit un grenadier qui, étendu à l'ombre, ronflait de la plus belle façon.

— Que fais-tu là, misérable ! lui cria-t-il en colère.

— Mais, mon général, dans toute bataille, il y a des victimes, je fais le mort.

Des émigrants sont sur un navire en destination de la Nouvelle-Calédonie.

Parmi les expatriés se trouve un vieillard de quatre-vingts ans.

Le capitaine cause avec un passager.

— Vous allez fonder une ville là-bas ?

— Oui, capitaine.

— Mais pourquoi emmenez-vous ce vieillard ?

— Pour l'inauguration de notre cimetière.

Entendu dans un café-restaurant :

UN MONSIEUR, s'asseyant à une table : — Garçon, un bifteck.

UN SECOND MONSIEUR, venant s'asseoir à une autre table : — Moi aussi, un bifteck soigné.

LE GARÇON : — Deux biftecks, dont un soigné !

Une cause assez curieuse va paraître à la première chambre correctionnelle de Marseille.

Un plongeur avait été chargé de fouiller les débris d'un navire qui avait sombré aux environs du port ; mais il paraît qu'ayant trouvé de l'argent, il le cacha dans une anfractuosité de rocher. Afin de le prendre sur le fait, le propriétaire du navire et un de ses amis revêtirent un appareil de plongeur, et se cachant au fond des ondes, ils le prirent en flagrant délit de vol.

M^{me} Constantin, rue du Château-d'Eau, a été condamnée par le tribunal correctionnel à un an de prison, 400 fr. d'amende et 3,000 fr. de dommages et intérêts envers le sieur Léonard, honnête ouvrier, qu'elle avait calomnieusement dénoncé lors de l'entrée des troupes à Paris.

Léonard, menacé d'être fusillé comme ayant pris part aux barricades, a échappé à la mort, grâce à l'intervention d'une personne des plus honorables du quartier. Il fut emmené à Versailles et transféré sur les pontons, qu'il a habités pendant près de six mois.

Le cœur de M. Thiers a fourni le prétexte d'un joli mot au chroniqueur parisien du *Salut public* :

« Le cœur, chez M. Thiers, ne donne que d'insensibles pulsations. Pour les entendre, il faut appliquer l'oreille sur la poitrine avec attention. C'est ce qui a fait dire un jour au plus spirituel et au plus illustre praticien de Paris, qui l'auscultait :

» — Ah ! monsieur le Président, prenez-y garde ! Voilà un cœur qui ne bat que par complaisance.

» Et le docteur ajouta :

» — Je parie même qu'il ne battrait pas pour un autre que pour vous ! »

A propos de violettes, dont certaines parisiennes bonapartistes ornent leur coiffure, voici une anecdote qui a son prix :

Sous la Restauration, les violettes étaient devenues, comme aujourd'hui, un signal de ralliement entre les bonapartistes. Pour cette raison elles furent sévèrement reléguées à l'écart. Or, lorsque Louis XVIII eut établi solidement son règne, il regretta cette pauvre fleur, si injustement mêlée à la politique, et en fit apporter de grandes corbeilles à un bal de la cour. On en offrit aux dames, qui n'osaient pas les accepter.

— Vous pouvez les prendre sans crainte, mesdames, dit gracieusement le roi : je les ai comprises dans l'amnistie.

LA VÉRITÉ SUR L'ESPAGNE.

Pour peu que l'on ait étudié la nation espagnole, on connaît son antipathie pour les Italiens ; la combinaison qui a placé la couronne d'Espagne sur la tête d'un fils de Vic-

tor-Emmanuel a été comme un contre-sens historique, une surprenante dérision, un défi au vieux génie castillan. Ce fut une idée de Prim qui l'a expiée, idée soutenue par 191 députés sur 400, et, parmi ces 191 députés, 60 étaient fonctionnaires, y compris les ministres. Jamais rien de moins national ne s'était vu; jamais l'acclamation du pays n'avait été plus absente d'une introduction de dynastie.

Amédée ne reçut pas même le faux baptême d'un plébiscite. Tout se passa dans les régions officielles, et l'on se souvient qu'un moment on craignit que le nouveau roi ne pût arriver jusqu'à Madrid.

Il y arriva parce que l'heure de la résistance n'était pas venue. Nous ne pensons pas que l'on soit beaucoup tenté de se prévaloir du dernier scrutin; personne ne l'a pris au sérieux, excepté le ministre des finances, qui sait combien il en coûte pour obtenir une majorité électorale en opposition avec le sentiment vrai du pays.

Cette majorité fictive et menteuse éclate dans l'isolement du roi Amédée; la nation n'est pas en rapport avec lui; il ne voit que des fonctionnaires et reçoit d'eux seuls des hommages.

On ne le regarde pas quand il passe dans une rue; il salue, on ne répond pas à ses salutations. Sa cour est solitaire; on n'y rencontre que quelques femmes de fonctionnaires. On a remarqué l'éloignement persistant de toutes les femmes qui ont un nom dans le monde; aucune grandesse ne s'écarte de ce côté. Les femmes protestent contre la royauté d'Amédée par leurs costumes, leurs mantilles, leurs peignes, les couleurs nationales de leurs vêtements. Elles mettent des *marquises* dans leur coiffure, comme les hommes en mettent à leurs boutonnières. On revient aux couleurs et aux modes du temps de Ferdinand VII et de 1808.

En face de la décomposition du parti d'Isabelle, le parti carliste a gardé son unité, ses croyances, sa fermeté; il s'est fortifié du rapprochement d'une grande partie des conservateurs, anciens isabellistes; il a vu en-

trer dans ses rangs une fraction importante qu'on appelait les *néo-catholiques*, et dont l'influence est puissante. De cette fraction sont sortis le célèbre Nocedal, le député le plus éloquent de la droite espagnole, Aparitci et Vinnoslada, publicistes vigoureux, l'un principal rédacteur de la *Regeneration*, l'autre du *Pensamiento*: toute la ferveur du catholicisme combat pour Charles VII.

Le parti carliste se compose aujourd'hui des forces vives de l'Espagne; il défend la religion si outragée par ces gouvernements de malheur et de hasard; il défend les bases mêmes de la société battue en brèche par les flots orageux des doctrines radicales; il défend l'honneur de l'Espagne, car la royauté d'un étranger est pour elle une honte, et c'est le vieux génie national qui respire dans toutes les paroles de Charles VII. Il défend la liberté, car s'il venait à succomber dans la lutte, une servitude ignominieuse s'établirait au-delà des Pyrénées; le sceptre n'y serait plus qu'un sabre, et l'on n'y connaîtrait plus que la majesté de la caserne. Il y a longtemps que le parti carliste frémissait d'impatience; son roi lui avait commandé d'attendre, il a attendu. Le parti carliste est discipliné, et cette discipline, jointe à son droit, fait sa force.

Et n'oublions pas que cette force est nationale et qu'elle tient aux entrailles du pays. Il représente l'honneur de l'Espagne et son avenir. (Union.)

Dépêches

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

30 avril.

Le désaccord le plus complet continue à régner entre le gouvernement et la commission, au sujet des impôts nouveaux.

Un livre du maréchal Bazaine, — sa justification, sans doute, écrite par lui-même, — va paraître incessamment. Il est intitulé: *L'Armée du Rhin*. Les journaux en ont reçu de l'éditeur Plon les épreuves.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 29 avril.

Discussion de la loi sur le conseil d'Etat. Séance pointilleuse et remplie de discours inutiles. Après d'interminables contestations, l'article 4^{er}, qui consacre le caractère provisoire du conseil d'Etat, est repoussé par 337 voix contre 255.

L'Assemblée a-t-elle compris que, par ce fait seul, elle se déclare constituante? On n'est pas près d'en finir avec la discussion de cette loi.

Demain séance à 2 heures.

On parlait hier, dans les salons de la Présidence, de la levée probable de l'état de siège à Paris et dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

Les dépêches d'Espagne se contredisent, et l'optimisme de l'Agence Havas est loin d'être confirmé par les correspondances particulières. Une remarque générale suffit, du reste, à infirmer l'autorité de ces dépêches: c'est que toutes viennent par Lisbonne. Le gouvernement espagnol n'a donc pas la libre disposition du fil direct, et l'insurrection est au moins assez puissante pour couper les communications.

Nouveau triomphe des démagogues au conseil municipal de Paris. Le citoyen Floquet a remplacé Mottu. Heureuse ville! On y sème de plus en plus la Commune.

Qui reviendra bientôt plus brillante et plus belle!

Le bruit a couru que M. Thiers était de nouveau assez gravement indisposé; un journal accrédité s'est fait l'écho de ces craintes. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer qu'il n'en est rien. M. Thiers s'est, au contraire, promené, en fort bon état de santé, avant-hier et hier, à l'heure même où M. Victor Lefranc négociait avec M. Guille-

Genton, condamné pour l'assassinat des otages, doit être fusillé aujourd'hui à 6 heures du matin à Satory.

Les journaux publient la protestation du général Wimpffen contre le rapport de la Commission sur la capitulation de Sedan. Le général Wimpffen pour se justifier du blâme de la Commission s'appuie principalement sur le témoignage du Maréchal MacMahon. Il entre dans de nouveaux détails sur l'acte d'arborer le drapeau parlementaire.

Le conseil de guerre a rendu son jugement dans l'affaire Blanqui qui a été condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée.

Pour les articles non signés: V. CHALOPIN.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 30 mars au 26 avril.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.			
		1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	1 ^{er} qual.	2 ^e qual.		
BOUCHERS											
MM.											
1	Remare.	2	3	1	6	2	12	37	1	22	31
2	Tessier.	10	10	10	10	10	12	41	1	31	31
3	Touchet.	1	1	1	4	1	5	15	1	16	19
4	Goblet.	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2
5	Corbineau.	4	4	1	2	1	10	40	1	27	32
6	Laigle.	1	1	1	5	1	6	14	1	9	10
7	Prouteau.	4	4	1	1	1	7	12	1	11	13
8	Chalot.	4	4	2	2	1	7	25	1	14	34
9	Pallu.	2	2	1	4	5	3	41	3	12	23
CHARCUTIERS.											
MM.											
1	Dutour.	1	1	1	1	1	1	1	1	8	4
2	Baudoin.	1	1	1	1	1	1	1	1	3	3
3	Baudoin-R.	1	1	1	1	1	1	1	1	6	6
4	Brunet.	1	1	1	1	1	1	1	1	3	6
5	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4
6	Sanson.	1	1	1	1	1	1	1	1	4	6
7	Sève.	1	1	1	1	1	1	1	1	5	4
8	Moreau.	1	1	1	1	1	1	1	1	6	6
9	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	1	1	4	2
10	Rousse.	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3
11	Raineau.	1	1	1	1	1	1	1	1	4	5
12	Goblet.	1	1	1	1	1	1	1	1	4	4

Les Frères Mahon, médecins spéciaux des hop. de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à 5 heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie Ménière, place du Pilon. (6)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 30 AVRIL 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	54	70	»	10	»	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	907	50	»	7
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	79	»	»	»	»	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	632	50	»	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	80	»	»	»	»	»	Crédit Mobilier	215	»	»	»
5 % Emprunt	87	60	»	»	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	»	»	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	420	»	»	»	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août.	437	50	2	50
Dép. de la Seine, emprunt 1857	220	»	»	»	»	»	»	Est, jouissance nov.	505	»	»	13
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	372	50	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	870	»	»	»
— 1865, 4 %	438	»	1	»	»	»	»	Midi, jouissance juillet	605	»	»	3
— 1869, 3 % t. payé.	269	»	»	»	»	»	»	Nord, jouissance juillet	980	»	»	2
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	248	»	»	1	»	»	»	Orléans, jouissance octobre	817	50	»	5
— libéré	248	»	»	»	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	502	50	»	»
Banque de France, j. juillet.	3740	»	»	»	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	617	50	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	660	»	1	25	»	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	667	50	2	50
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	466	25	»	1	25	»	»	Société Immobilière, j. janv.	33	»	»	2
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	345	»	»	»	»	»	»					

GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 35 — — soir, omnibus.
4 — 18 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — omnibus.
12 — 38 — — omnibus.
4 — 44 — — soir, omnibus.
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A l'angle de la Grand' Rue et de la rue du Préche.
S'adresser audit notaire, à M. HANQUETIN, rue Saint-Nicolas, et à M. ALLORY-HANQUETIN, rue du Poits-Neuf. (404)

A LOUER

De suite ou pour la Saint-Jean prochaine.
UNE MAISON BOURGEOISE, située à Saumur, rue du Champ-de-Foire, anciennement occupée par M. Mordret, procureur de la République.
S'adresser à M. LEGUÉ, boisselier, rue du Portail-Louis. (248)

A LOUER

PRÉSENTMENT.
UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.
S'adresser à M. FORGE. (98)

Chemin de fer d'Orléans.

VENTE

aux enchères publiques, de

BOIS DE CHARPENTE

provenant de la reconstruction des ponts détruits pendant la guerre.
Les lundi 6 et mardi 7 mai 1872, à midi.

A la gare de Tours, lieu dit le CHAMP-GIRAUT, près les Magasins-Généraux.

Ces bois consistent en :

- 1^o Belles poutres en SAPIN DU JURA, de 18 à 20 mètres de longueur et de 40 à 50 centimètres d'équarrissage;
 - 2^o Poutres en SAPIN DU NORD, de 10 à 12 mètres de longueur et de 30 à 40 centimètres d'équarrissage;
 - 3^o Longrines de 20 à 25 centimètres d'équarrissage;
 - 4^o Et autres bois de toutes dimensions.
- Expressément au comptant. — 5 0/0 en sus.
Par le ministère de M^e JULES BODEZ, commissaire-priseur à Tours, rue Bancheau, n° 9. (228)

A LOUER

Présentement.

APPARTEMENTS au 1^{er}, avec cave et grenier.
S'adresser à M. GABORIT, négociant, rue Saint-Jean, ou à M. POISSON, négociant, rue de la Petite-Bilange. (225)

FABRIQUE DE TREILLAGES

EN FIL GALVANISÉ

Pour espaliers, clôtures, poulailers, faisanderies, volières, etc.
Prompte exécution en bonnes conditions.
S'adresser à M. BERTHELOT-MIGNAN, rue de la Chouetterie, n° 3.
Il se charge d'envoyer faire les treillages et les volières sur place.

LE CHOCOLAT-MENIER SE VEND PARTOUT ON ÉVITERA LES CONTREFAÇONS EN EXIGEANT le véritable nom.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (538)

A SAINT-MAURICE

MAISON DE TEINTURES ET D'IMPRESSIONS

Place de Beaune et rue du Commerce, N° 4, TOURS

(INDRE-ET-LOIRE).

M. CHESNEAU-DELAGE informe que ses spécialités particulières sont :
Les teintures au teneur, en toutes nuances;
Les impressions sur soierie, laine et coton, en toutes couleurs. Cet article se fait avec une grande baisse de prix.
Les teintures ou réserves des cachemires des Indes et cachemires français;
La teinture des robes et le remoiage antique et français;
Les teintures-lumières pour soirées;
Les teintures en toutes nuances et le blanchissage des plumes;
Les nettoyages à sec. — Envoi d'échantillons. (147)